Onzième année — N° 368 — On s'abonne au Bureau du Journal 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 8 JANVIER 1916

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCE
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

La Mortelle indulgence

L'indulgence, vertu presque surhumaine, peut être aussi un grand péché. Elle est vertu lorsque, pardonnant et oubliant les fautes, elle encourage le relèvement du coupable. Elle est péché lorsqu'elle s'applique de telle sorte qu'elle facilite au contraire, le retour de la faute.

Elle ne fut guère ni la vertu, ni le péché du monde moderne jusqu'à nos jours, car les sociétés ne s'attendrissent qu'en vieillissant. Elle règne de plus en plus dans la nôtre. Il faut prendre garde que le mot rime avec décadence.

L'heure où nous vivons, éclaire nettement cette vérité que, pratiquée comme elle est, dans notre vie sociale, l'indulgence compte parmi les dangers qui menacent de mort notre pays.

L'indifférence lâche, la complaisance intéressée de tant de nos contemporains aux fautes qui ne les atteignent pas directement ou qui les servent, entretiennent les pires abus. Mais ceci n'est point neuf, et ce serait profaner un beau mot que d'appeler indulgence ces signes de bassesse. Le péché d'indulgence apparaît d'autant plus inquiétant qu'il est noble et que, par lui, des âmes de bonne volonté deviennent complices du mal qu'elles s'efforcent pourtant de combattre. Il consiste à fermer les yeux sur certains défauts essentiels d'êtres qui montrent, en même temps, des qualités utiles ou charmantes ; à ne vouloir connaître d'eux que ces qualités et à les traiter en conséquence.

Cette sorte d'indulgence entraîne dans la vie privée des déceptions souvent graves et parfois tragiques. Elle est un des dissolvants de la vie publique. Elle porte ou garde au pouvoir des hommes funestes; elle soutient, en des rôles divers, maintes activités malfaisantes. Bien peu d'entre nous peuvent se vanter d'y avoir échappé. En nous examinant, nous nous trouverons presque tous coupables d'avoir pratiqué en quelque occasion cet aveuglement volontaire. Il faut vouloir nous en défendre. C'est un de nos plus pressants devoirs.

Dans une démocratie où tout individu, même lorsque, comme les femmes, il n'est qu'un citoyen de demain, porte la responsabilité de la chose publique, le précepte : « Tu ne jugeras point ! » n'a plus cours. Nous devons connaître, nous devons juger chacun de ceux qui recherchent une part d'action sur la destinée commune. Quiconque a donné des preuves manifestes d'indignité, ou d'incapacité, ou d'inconscience dans l'accomplissement d'une tâche sociale doit devenir suspect en toutes les missions qu'il acceptera ou se donnera.

Qui, par exemple, osera soutenir qu'un gouvernement incapable pendant une guerre comme celle-ci de s'opposer au fléau alcoolique ; qui, quoique invité, soutenu, par l'opinion publique, montre si peu de clairvoyance et tant de faiblesse ; qui laisse ravager le pays par un ennemi intérieur inexorable, mérite confiance dans sa tâche contre l'ennemi du dehors. Peut-on s'étonner de toutes les fautes déjà commises dans la défense nationale. Et, à d'autres degrés de l'échelle on ne saurait admettre que des propagandistes aveugles sur l'intérêt de notre pays au point de fomenter une agitation pour la paix, ne soient point sujets à l'erreur dans toute leur action sociale.

J'ai connu une éducatrice courageuse qui n'avait pas craint d'innover une méthode d'éducation morale, au premier abord un peu effrayante. Chaque élève devait s'appliquer à discerner non seulement ses propres dispositions bonnes ou mauvaises, mais les dispositions de ses camarades. Toute la classe professait que Marie manquait de mémoire et avait une intelligence vive ou que Louise avait la compréhension lente et la mémoire fidèle. Ni Louise, ni Marie ne s'en trouvaient autrement humiliées. C'étaient là pour elles des faits notoires aussi simples et aussi naturels que la couleur de leurs cheveux. Et, comme il s'agissait d'une école professionnelle, ces vérités reconnues aidaient singulièrement les « organisations » de travail dont les élèves recevaient la responsabilité. On leur avait aussi des lumières sur la vocation des jeunes filles. Marguerite qui manquait d'énergie et n'aurait donc su tenir une classe, ne devait point se diriger vers l'enseignement public : et Marthe, non plus, dont le jugement n'était pas sûr.

Je ne sais ce qui est advenu de l'école de Mlle Pauline Dupont. Mais sa méthode se basait sur un principe admirable et qui s'impose si l'on veut à la fois mettre en valeur toutes les ressources nationales et préserver la France des fausses directions. Autant qu'il appartient à chacun de nous, n'accordons une parcelle ni d'autorité ni d'influence à ceux ayant prouvé qu'ils peuvent en mal user.

JANE MISME

Les bonnes Paroles

Les protestations enregistrées par toute la presse à propos d'une récente manœuvre pacifiste ont suffisamment montré que le pays « tient » sans avoir besoin qu'on l'y exhorte. Et les approbations que nous avons reçues, de toutes parts, pour les articles publiés à ce sujet dans La Française *nous ont, une fois de plus, assurés que toute propagande pour le courage et la patience est ici superflue. Nous ne résistons point cependant au désir de faire partager à nos lecteurs l'émotion puissante et douce que nous ont donnée quelques pages de ceux sur qui, entre tous, l'épreuve pèse. La ferveur qu'éveille en nous l'expression de beaux sentiments n'est-elle point la seule joie que nous puissions pleinement goûter aujourd'hui.*

Les premières de ces lignes émanent d'une veuve d'officiers, mère de trois jeunes enfants, sur qui reste intacte, malgré des mois déjà passés, la meurtrissure de l'affreuse séparation. Les autres sont extraites d'une lettre privée d'un de nos jeunes confrères blessé, à qui on avait reproché d'avoir malgré les médecins, voulu reprendre le service actif.

Paroles d'une veuve

Femmes françaises, mes sœurs, vous toutes qui, pendant cette année écoulée avez perdu pour la France un être bien-aimé, je voudrais pouvoir, au seuil de l'année nouvelle vous presser contre mon cœur meurtri, et mêler aux vôtres mes larmes amères.

Mais il ne suffit pas de pleurer nos chers disparus; il faut que leur souvenir nous serve d'exemple et nous donne tous les courages. Nous ne devons pas, mes amies douloureuses, nous laisser amollir par notre douleur. Relevons la tête, redressons-nous dans un geste d'énergie farouche et groupons-nous. Que notre union fasse notre force et qu'elle soit comme une vivante protestation contre ceux qui osent prononcer actuellement devant nous le mot de « Paix ».

De la paix qu'il nous faut, de la paix qui nous est due, l'heure n'a pas encore sonné... Quoi? Nos maris, nos fils, nos fiancés, nos frères se seraient sacrifiés, auraient donné à la Patrie une vie pleine de promesses ; nous resterions seules, meurtries à jamais, avec la lourde tâche d'élever de pauvres petits orphelins ou de soutenir de vieux parents et nous pourrions avoir encore, en plus de notre détresse, le navrant spectacle d'une paix médiocre? Non. Que tous ceux qui sentent leur courage faiblir, leur patience s'émousser soient bien persuadés que nous ne permettrions pas un tel outrage à nos chers morts.., Qu'ils ne nous disent point que l'armée est lasse : jamais nos troupes ne se sont montrées si admirables, si prêtes à renouveler, à accentuer même encore leurs efforts sublimes ; qu'ils ne nous disent pas qu'on doit éviter de nouveaux massacres : hélas, d'autre sang doit couler encore avant la victoire éclatante et complète que nos bien-aimés avaient rêvée, celle qu'ils ont entrevue en tombant. Intimement mêlée à d'autres chères visions, elle a su adoucir bien des agonies cruelles; et c'est à nous: femmes, fiancées, mères ou sœurs, presque autant, si j'ose dire, qu'à nos braves et dévoués soldats de l'assurer. Le mot de « Paix » ne vient pas d'eux : ils comprennent trop bien que nos morts doivent être vengés ; il vient des craintifs, des lâches, des égoïstes, de ceux que la guerre a épargnés jusqu'à ce jour et qui ont peur de se voir éprouver à leur tour si la tuerie se prolonge.

Que les nôtres soient tombés en vain, que les fils soient appelés, dans quelques années à subir le sort des pères, que leur importe. Ils ne pensent qu'à eux; et c'est pour eux, pour des intérêts personnels qu'ils souhaitent la paix. Mais que leurs coupables illusions se dissipent, nos héros seront vengés. La guerre atroce que nous avons dû subir, qui a si tragiquement brisé nos existences, ne cessera que par La Victoire et la victoire la plus méritante la plus éclatante, la plus radieuse.

Inès Godchaux.

Paroles d'un soldat

On souffre au point de se croire à bout et puis il faut bien renaître comme le Phénix de la légende. La route sera longue encore : l'effort ne sera pas vain de ceux qui tomberont en route avant le but, car ils auront tenu selon leur âme à la chaîne de solidarité. Nous pouvons souffrir, être las, mais non point nous ériger en juges de la limite à assigner à notre effort individuel : c'est que nous entendons la voix des mourants et la voix de ceux qui gardent les cendres du foyer au pays souillé.

Nul plus que moi ne souhaite la fin de cette tragédie où la mort est pour ceux qui tombent, hélas ! une délivrance. Mais ceux qui ont souffert chaque jour, dans leur âme et dans leur chair, ont droit au plus humble respect de ceux qui les suivent et ils ne peuvent pas avoir été crucifiés en vain. Que serait la vie pour nous sans le rachat de leurs supplices.

Ah ! si quelque chose me plaît, c'est bien l'affirmation par les féministes de chez nous de répudier tout essai de pacification devant que les armes aient décidé.

A. G.

LA PROPAGANDE FRANÇAISE PAR LES FEMMES

La Croisade des Femmes Françaises

La Croisade des Femmes Françaises fut fondée au mois de mars 1915, par un groupe de femmes qui se constituèrent en comité, et dont voici les noms:

Mmes Juliette Adam; Victor Augagneur; Adolphe Brisson; Alphonse Daudet; Marcel Delanney; Mlle Jeanne Déroulède; Mmes Camille Flammarion; la Marquise de Ganay; la Comtesse Greffulhe; Madeleine Lemaire; Daniel-Lesueur; Raymond Poincaré; V. Rigaud; la duchesse de Rohan; Jules Siegfried; la duchesse d'Uzès, douairière; René Viviani; Emile Zola.

Ces noms sont intentionnellement placés par ordre alphabétique, sans désignation de présidente, vice-présidente, secrétaire, etc., car nous ne voulûmes pas élire de bureau.

Voici pourquoi:

Notre principal but était la propagande chez les neutres. Or, cette propagande, nous la concevions sous une forme toute spéciale. Nous ne voulions pas qu'elle émanât d'une œuvre constituée, qui se chargeât de la faire par de moyen de correspondances; envois de documents, communications à la presse, et, en somme, par un travail de bureau. Nous souhaitions qu'elle émanât de toutes les Françaises de bonne volonté, appelées à nous comme adhérentes, conseillées, dirigées par nous, armées par nous des munitions morales nécessaires, si elles les réclamaient, et laissées aussi à leur initiative si leur éducation, leur compréhension, leurs loisirs leur permettaient de marcher seules dans la voie une fois indiquée.

Nous rêvions d'éveiller une sorte d'immense rayonnement de nos compatriotes, les unes sur les autres, et, au delà de nos frontières, sur les neutres.

Nous commençâmes donc par lancer un appel à toutes les Françaises. Cet appel, reproduit par la presse entière, avec une bonne grâce dont nous restons reconnaissantes et envoyé de toutes parts à des milliers d'exemplaires, aux sociétés féminines, aux groupements féminins de toutes sortes, se terminait par ces phrases qui le résument:

« Femmes de France,

« Voulez-vous combattre la propagande funeste de nos ennemis? Voulez-vous entreprendre avec nous une « Croisade Française »? Notre Comité s'est réuni pour vous le proposer. Il fait appel à vous toutes : à celles qui ont travaillé pour la Patrie, à celles qui cherchent encore la façon de se rendre utiles, à celles pour qui le sacrifice est déjà consommé, et qui ont donné le plus précieux de leur sang, à celles qui, résignées d'avance, ont tout offert dans leur cœur, à celles qui pleurent, à celles qui espèrent... Toutes, toutes... Françaises de 1915, Françaises de la grande guerre, dans les mains de qui tient tant de l'honneur et de l'avenir de notre Patrie, de la force d'âme de nos héros, venez à nous. L'accent de vérité jaillira de nos cœurs. Notre émotion indignée trouvera des échos. Notre geste d'amitié attirera l'effusion tout prête. Faisons croire à la parole de la France, faisons aimer la France, faisons résonner l'âme droite, généreuse, pitoyable, fraternelle et indomptable de la France!

« Nous combattrons le bon combat. Nous hâterons la victoire de la France. »

Puis sous les signatures des membres du Comité, s'ajoutait l'indication précise:

« La « Croisade Française » se propose d'organiser dans les pays neutres la propagande féminine en faveur de la France. Toutes les Françaises qui approuvent son initiative et veulent seconder ses efforts, sont priées d'envoyer leur adhésion, avec leur adresse et une cotisation d'un franc, au « Secrétariat de la Croisade Française », 8, place Edouard-VII, Paris. Sans quitter son foyer, toute femme de France peut s'associer et collaborer à cette œuvre du plus noble et du plus utile patriotisme. »

Les réponses affluèrent. Elles furent d'abord par dizaines, puis par centaines, puis par milliers. Il y en eut d'ardentes, pleines de zèle, d'idées, de propositions plus ou moins réalisables. Il y en eut de profondément touchantes: de pauvres femmes n'ayant que leur allocation pour vivre, prenaient sur leur nécessaire le franc qu'elle nous envoyaient, en nous disant: « Je ne peux peut-être rien faire, mais je veux être des vôtres ».

En retour de chaque lettre, nous envoyions:

1° Une carte d'adhérente, avec son numéro d'ordre.

2° Nos premiers tracts de propagande fournis par le Ministère des Affaires étrangères, grâce à la grande obligeance de M. Etienne Fournol.

3° Une indication du travail à faire suivant les relations, les moyens, le temps de chacune. Nous demandions à chaque adhérente, d'abord de nous en amener d'autres, puis, si elle était en rapport avec des neutres, ou avec des Françaises chez les neutres, d'entreprendre ou de reprendre une correspondance active, et de mettre dans cette correspondance tout ce que leur dicterait leur patriotisme, avec le tact imposé par les caractères, par les situations réciproques. La seule effusion d'une âme de vraie Française suffirait à conquérir ou reconquérir des sympathies, même si elle ne voyait pas bien comment faire de la vraie propagande. Nous leur proposions des formules. Nous les prions d'envoyer nos tracts, d'y joindre leurs journaux. Car une des meilleures propagandes, c'est l'envoi des journaux chez les neutres. Et les Allemands le savent bien. Surtout les journaux illustrés, qui ne demandent pas la connaissance de la langue.

Tel fut notre premier contact avec nos adhérentes. Mais nous ne les laissons jamais longtemps sans communiquer avec elles. Pour elles nous avons créé la carte postale de la **Croisade des Femmes Françaises**, et le timbre de la **Croisade des Femmes Françaises**, portant le même dessin, un noble dessin qu'exécuta pour nous le grand artiste qu'est M. O. D. V. Guillonnet. Cette belle œuvre, — car c'est une œuvre véritable sous son format réduit, — représente une figure ailée, symbolique, de la France, guidant un adolescent qui ensemence les sillons d'un champ, et, dans la perspective de ce champ une croix se dresse surmontée d'un képi de soldat. En exergue, on lit:

LA CROISADE DES FEMMES FRANÇAISES
Pour la gloire des Héros
Pour l'avenir de la Race
Pour l'Honneur de la Patrie

Nous avons aujourd'hui une dizaine de milliers d'adhérentes. Mais nous savons bien que notre rêve trouve, même en dehors de nous, une plus vaste réalisation. Nous savons que nombreuses sont les Françaises, qui, soit individuellement, soit dans des groupements divers, plus anciens que le nôtre et qui ont déjà rendu tant de services à la cause féminine, font ardemment cette propagande que nous avons essayé de suggérer à celles qui ne l'avaient pas encore entreprise ou qui ne savaient comment s'y prendre. Ce journal même où nous écrivons ces lignes, parce que sa vaillante directrice, Mme Jane Misme, nous les a demandées dans un but de confraternel effort, ce journal même, « La Française », est un brûlant foyer de propagande patriotique. En outre, il sert la cause des femmes, et tout ce qui tend à faire de la femme un être plus actif, plus conscient, plus respecté, tend aussi à faire d'elle une âme plus riche de patriotisme éclairé, courageux, rayonnant.

Je n'en veux pour preuve qu'une lettre toute récente, datée du 15 décembre 1915. Elle m'arrive d'Espagne, où Mme Moreno, la belle interprète des poètes et la femme si intelligente que l'on sait, est allée faire des conférences purement littéraires (car les conférences sur la guerre ou ce qui y touche sont interdites en Espagne. Elles ne l'ont pas toujours été. Mme Félix Juven en a fait à Barcelone, au nom de la **Croisade des Femmes Françaises**, vers le milieu de l'été, avec un succès qui nous fut précieux.

Par l'intermédiaire de Mme Moreno qui me la présente, en quelques lignes, une des femmes les plus distinguées de l'Espagne fait appel à nous pour la guider dans son entreprise d'élever le caractère, l'intellectualité, l'activité familiale et sociale, de la femme espagnole. Je ne puis nommer cette dame, car sa lettre est personnelle, mais je puis sans indiscrétion citer ces quelques phrases:

« Je suis une très humble ouvrière de la ruche féminine, mais une enthousiaste des droits de la femme, et dans mes modestes moyens je travaille de tout mon cœur pour exalter les cœurs et relever l'esprit de soumission atavique qui rend l'état de la femme si précaire sous notre ciel si pur. J'ai fondé, il y a onze ans, une école ménagère, la première, la seule qui existe ici. Les élèves ne manquent pas. Nous avons commencé avec quarante, nous en avons cinq cents. Mais si vous saviez le peu d'intérêt qu'éveillent encore ici des sujets si hautement intéressants, comme l'éducation de la femme par la femme. Je viens à vous, Madame, comme à une sœur. Nos deux pays latins devraient s'aimer, se comprendre. Dans la situation précaire de la femme latine, vous, Françaises, vous êtes en avance sur nous, aidez-nous... »

Et plus loin:

« Le moment n'est pas très propice. Je sais à quel point vous êtes toutes accablées d'ouvrage, et surmenées matériellement et intellectuellement. Mais nous pourrions peut-être poser quelques jalons, en attendant une époque plus heureuse et moins tragiquement belle. Car il ne faut jamais laisser éteindre une étincelle... »

N'est-il pas touchant, cet appel, venu d'un des pays où la propagande allemande, si audacieuse, si mensongère, mais si merveilleusement organisée, a le mieux réussi pour créer contre nous une opinion publique hostile? Si les femmes d'Espagne avaient pris d'habitude de juger plus clairement par elles-mêmes, leurs âmes, sensibles comme celles de toutes les femmes aux raisons de justice et d'idéal plus qu'aux questions de politique et de commerce, eussent peut-être tourné beaucoup d'âmes masculines vers la Belgique et la Serbie martyres, et vers les Alliés armés pour défendre la liberté des nations.

A côté de cette lettre, j'en placerai une autre, venue de l'Italie-sœur et signée d'un des plus grands noms de ce pays. C'est une femme encore qui demande à la **Croisade des Femmes Françaises** comment nous sommes organisées, pour fonder en Italie une croisade semblable, et dans l'espoir, partagé de tout notre cœur, que les deux Croisades se lieront dans un effort parallèle et pour la réalisation de l'idéal commun.

C'est parce que les intérêts bien compris de la femme sont à la base des sociétés fortes, des nations prospères, que la **Croisade des Femmes Françaises** a mis à son programme de propagande la solution de certaines questions essentiellement féminines. Ainsi avons-nous obtenu de la commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi sur l'éducation des pupilles de la Patrie, qu'une large place sera faite aux femmes dans ces groupements qui s'en occuperont.

M. le sénateur Perchot, rapporteur de la Commission a bien voulu nous en donner l'assurance dans un article paru en tête du journal « Le Radical », du 31 août 1915, sous le titre. **Un Vœu qui sera réalisé.** Rappelant notre vœu, énumérant les noms qui composent notre Comité, M. Perchot s'exprime ainsi:

« Une telle réunion de noms dit bien le but poursuivi: accomplir une œuvre utile, patriotique, philanthropique, en dehors de toute coterie politique ou confessionnelle, au dessus de tout esprit de parti. Le vœu émis n'en est que plus sérieux, n'en a que plus de poids. »

Que dirai-je de la **Croisade des Femmes Françaises** après un éloge que je considère supérieur à tout autre? Car si les coteries politiques et l'esprit de parti doivent être écartés, n'est-ce pas surtout dans une réunion de femmes résolues à mettre la Patrie au-dessus de tout, et à faire le bien directement, promptement, chaque fois qu'il leur sera possible de le faire.

Si nous en faisons un peu, c'est, comme je l'ai dit en commençant, et suivant notre désir, par l'intermédiaire de nos adhérentes. Un secrétariat bénévole et dévoué, composé de jeunes femmes du monde, s'occ- composé de jeunes femmes du monde, s'occde renseignements, d'explications, suivant lesquelles agissent nos milliers d'affiliées. Le Comité élabore les réponses aux lettres les plus importantes, aux propositions de toutes sortes qui nous parviennent maintenant de tous les pays neutres ou alliés. Il discute et arrête la formule des vœux à présenter au Parlement, des adresses à envoyer publiquement, par la voix de la presse, aux femmes des nations-sœurs, des protestations contre les manœuvres dangereuses telle que notre protestation contre le congrès pacifiste féminin de la Haye, et notre toute récente protestation contre la campagne pacifiste entreprise par des femmes mal inspirées en contradiction avec la fière résolution de notre Patrie dont le plus barbare ennemi foule le sol, et en contradiction aussi avec le véritable esprit de paix, qui exige l'écrasement des agresseurs, des assassins de la Belgique, des tueurs d'enfants du « Lusitania » et de « l'Ancona », des bourreaux d'Edith Cavell.

Je crois avoir résumé l'esprit et l'œuvre de la **Croisade des Femmes Françaises**. Née depuis huit mois seulement, elle regarde vers l'avenir, même au delà de la terrible guerre, l'accomplissement de son but: faire de la femme française, si souvent calomniée au dehors, une propagande vivante pour la Patrie, comme elle l'est en ces sombres jours par son courage, sa dignité, son indomptable amour du pays, sa force de sacrifice, et son élan sublime de solidarité avec les héros dont saignent les blessures, comme avec les humbles qui souffrent.

DANIEL-LESUEUR.

Pour le Salut de la France, Donnez votre adhésion à l'« Alarme »

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé de **L'ALARME, Société Française d'action contre l'alcoolisme**, fondée en 1912 par M. Léonard Rosenthal, dont M. Jean Finot, directeur de **La Revue** a, depuis la guerre, accepté la présidence. Tandis que l'œuvre était en voie de réorganisation, son président n'a cessé de mener dans **Le Temps** et **La Revue**, une ardente campagne afin d'obtenir du gouvernement des mesures propres à limiter la consommation de l'alcool. Il savait l'impossibilité de parvenir d'un seul coup à l'interdiction totale de la vente des boissons spiritueuses. Aussi se bornait-il à réclamer, comme première étape, que cette interdiction soit décrétée envers les mobilisés les femmes et les mineurs.

« La Française » s'est aussitôt ralliée à cette campagne. La majorité des féministes s'inquiéta d'abord de voir demander contre les femmes une mesure d'exception. Mais en présence du fait que l'alcoolisme tend à croître parmi les femmes, en présence du fait que la mesure d'exception s'applique également aux mobilisés, et dans la certitude que cette mesure n'est qu'un acheminement vers une interdiction totale et définitive, **le Conseil national des Femmes Françaises** représentant plus de 200 sociétés féminines a décidé de s'unir aux revendications de l'**Alarme**. Du reste, la seule personnalité de l'auteur du **Préjugé et Problème des sexes** est une garantie que rien ne pouvait être entrepris par lui contre les principes féministes.

On sait que à fin octobre dernier, une circulaire de M. Millerand, ministre de la Guerre, étendait aux mobilisés de toute la France la défense appliquée déjà dans toute la zone des armées par le général Joffre et dans une partie de la zone civile par plusieurs gouverneurs militaires. Un peu après, une circulaire de M. Malvy ordonnait aux préfets de prendre des arrêtés n'autorisant en principe, la vente des boissons spiritueuses en général, qu'à partir de onze heures du matin, et interdisant, en principe aussi, que toute vente soit faite aux femmes et aux mineurs. Le modèle des arrêtés fournis aux préfets portait ces prescriptions sous une forme absolue en les limitant cependant aux boissons titrant plus de 23 degrés. Mais la circulaire du ministre engageait ces fonctionnaires à les appliquer dans un large esprit de tolérance; à permettre par exemple que les femmes se fassent servir les boissons spiritueuses de plus de 23 degrés aux « heures où elles peuvent être considérées comme un complément de la nourriture. »

Il va de soi que des instructions de cette sorte n'ont qu'une valeur insuffisante.

Aussi l'**Alarme** continue à réclamer du Gouvernement non pas des circulaires, mais des décrets réalisant franchement la réforme partielle dont il vient en principe de consacrer la nécessité.

De plus, la campagne de l'**Alarme** visera la limitation des heures d'ouverture des débits vendant des spiritueux, l'augmentation des licences pour ces mêmes débits ; et, au contraire, des mesures de faveur pour ceux qui renonceront totalement à la vente des spiritueux.

Ce programme ne porte, on le voit, que sur les réformes immédiates à réaliser pendant la guerre et pour sa durée.

Mais l'**Alarme** ne se désintéresse point de la modification générale et définitive du régime de l'alcool.

Le ministre des Finances, M. Ribot, a déposé lui-même un projet de loi en ce sens, dont la principale disposition est l'abolition du privilège des bouilleurs de cru.

Sans trop croire ni au vote de ce projet par les Chambres, ni, s'il est voté, à sa complète efficacité, l'**Alarme** se fait un devoir de le soutenir.

S'il échoue, elle proposera à ses adhérents une autre conception de cette grande et indispensable réforme.

Nous avons cru ces explications nécessaires, avant de donner les renseignements sur sa nouvelle constitution, et l'appel que l'**Alarme** adresse au public.

Voici la reproduction de sa circulaire :

L'« Alarme » Société Française contre l'Alcoolisme

45, rue Jacob, Paris (6e)

Président d'honneur : M. R. Poincaré
Président de la République

COMITE DE PATRONAGE

MM. Léon Bourgeois, sénateur, ministre d'Etat; M. Paul Cambon, ambassadeur de France; Jean Cruppi, sénateur, ancien ministre; Paul Doumer, sénateur, ancien président de la Chambre des députés; Paul Deschanel, ancien ministre; le général de division Niox, directeur du musée de l'armée; Joseph Reinach, ancien député; Alexandre Ribot, sénateur, ministre des Finances; Jules Siegfried, député; Albert Thomas, député, sous-secrétaire d'Etat.

COMITE DE DIRECTION

Président : M. Jean Finot, directeur de « La Revue ».

Vice-Présidents : MM. le Dr Pierre Bouillet, maire du 16e arrondissement; Henri Coulon, avocat à la Cour d'appel, président de la Ligue pour la liberté individuelle, président de la Ligue anti-allemande.

Secrétaires : Mme Jane Misme, directrice du journal « La Française »; Mlle Jenny Serruys.

Trésorier : M. Hector Passéga; trésorier-adjoint : M. Arbey du Clos.

Membres : Mme Avril de Sainte-Croix, secrétaire générale du Conseil National des Femmes Françaises; MM. Gilbert Ballet, de l'Institut; Ferdinand Brunot, professeur à la Sorbonne, maire du 14e arrondissement; Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme; Mme Louise Cruppi, présidente de l'Association des Etudiantes; MM. Jules Fabre, maire du 16e arrondissement; Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres; le général Malleterre; Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique; Paul Pierrotet, maire du 5e arrondissement; E. Quillent, conseiller prud'homme; Léonard Rosenthal, fondateur de l'Alarme, président de l'Ecole des Mutilés; Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes françaises.

POUR LE SALUT DE LA FRANCE

L'alcoolisme est un **fléau social** : il entretient, il multiplie la souffrance et la misère. L'alcoolisme est un **danger national** : il affaiblit l'armée, il décime la race. Contre ce fléau, contre ce danger, **ne cessons point de sonner « l'Alarme »**.

Pour vaincre les Allemands, pour redevenir forte et prospère, **la France doit détruire l'alcoolisme.**

Nous avons depuis la guerre réclamé sans cesse des décrets interdisant, pour le moins, la vente des spiritueux aux mobilisés, aux femmes et aux mineurs.

Aussi, déjà les huit dixièmes de la population auraient été préservés.

Après quinze mois de lutte, le gouvernement a ébauché un geste pour la réalisation de ce programme.

Il faut vouloir que ce geste s'achève, il faut exiger que la réforme se poursuive **jusqu'à la ruine totale de l'alcoolisme.** Mais en butte à tant d'oppositions intéressées, le gouvernement ne pourra faire tout son devoir que s'il est soutenu par une poussée intense de l'opinion publique. **L'Alarme se donne la tâche** d'organiser ce mouvement.

Pères, mères, épouses qui donnez si héroïquement vos fils à la Patrie, **accepterez-vous que votre sacrifice soit vain.**

Contre l'ennemi de l'intérieur **dressons une nouvelle armée de la défense nationale. Donnez votre adhésion à « l'Alarme ».**

STATUTS

Article premier. — Il est fondé à Paris une association constituée sous la forme de la loi de 1901, ayant pour titre « L'Alarme » pour sous-titre « Société Française d'action contre l'alcoolisme. »

Art. 2. — Cette œuvre a pour but de combattre l'alcoolisme par tous les moyens d'ordre moral ou d'ordre pratique.

Art. 3. — L'action de « L'Alarme » est indépendante de toute attache politique ou confessionnelle.

Art. 4. — Le siège de la société est fixé à Paris, 45, rue Jacob et peut être transporté ailleurs sur décision du comité.

Art. 5. — Est membre de « l'Alarme » toute personne agréée par le comité, adhérant aux statuts, et payant la cotisation minimum de un franc. Cette cotisation doit être adressée au trésorier chaque année, avant la fin de février.

Art. 6. — « L'Alarme » est administrée par un comité de direction de dix à vingt membres, élus par l'Assemblée générale annuelle. Un comité de patronage sans pouvoir effectif sur l'administration et la direction de la société, pourra être créé par le comité de direction. Le nombre des membres le composant est illimité.

Le comité nomme lui-même son bureau composé du Président, de un ou deux vice-présidents, d'un trésorier, d'un ou plusieurs secrétaires et de un ou plusieurs conseils.

Le comité nommé pour trois ans est renouvelable par tiers chaque année à partir de la troisième année. Il se complète lui-même au cas de démission ou de décès et son choix est soumis à la ratification de l'Assemblée générale suivante.

Art. 5. — « L'Alarme » se réserve le droit de créer des sections et des groupes régionaux d'après un règlement spécial établi par le Comité de direction.

Art. 8. — L'Assemblée générale a lieu chaque année aux dates et lieu fixés par le comité de direction. L'ordre du jour est arrêté par le comité. Toute proposition pour l'ordre du jour devra être soumise au Comité, au **moins un mois avant la date de l'Assemblée.**

Art. 9. — Le Comité est autorisé à convoquer une Assemblée générale toutes les fois qu'il le juge utile.

Art 10. — N'ont droit au vote que les membres payant une **cotisation de 10 francs et l'ayant acquittée pour l'année en cours.**

Art. 11. — Les statuts ne peuvent être modifiés que par l'Assemblée générale.

Art. 12. — La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par une Assemblée générale. En cas de dissolution, l'actif sera attribué, à une ou plusieurs sociétés d'intérêt social, proposées par le comité au choix de l'Assemblée générale.

***

La Française, à son tour, adresse un appel pressant à ses lectrices pour qu'elles s'enrôlent dans **l'Alarme.** Le comité-directeur de cette société a reconnu que, en France comme dans tous les autres pays, il appartient aux femmes de déterminer le succès de l'anti-alcoolisme.

Dans l'armée de l'**Alarme**, formons donc une vaste et active cohorte féminine qui aura sa part spéciale d'initiative, pour laquelle elle pourra d'ailleurs faire appel au concours des hommes.

Dès le prochain numéro, nous publierons pour les adhérents de l'**Alarme** un programme d'action pratique dans lequel toute femme de bonne volonté pourra trouver une tâche.

Hâtons-nous de nous grouper, de nous compter.

Nous prions nos lecteurs et nos lectrices désirant adhérer à l'ALARME pour l'année 1916, d'adresser de préférence leur cotisation, en timbres ou mandats, à Mme Jane Misme, secrétaire de l'ALARME, 17, rue de l'Annonciation, qui se chargera de remettre au Trésorier la moisson de la FRANÇAISE. Ecrire très lisiblement son nom, son adresse, ses titres.

LA COTISATION MINIMUM EST DE 1 FRANC.

Bulletin de l'« Alarme »

L'Alarme veut bien confier à **La Française** le soin de publier certains de ses communiqués. Des listes d'adhérents seront insérées ici et tiendront lieu de reçu.

NOUVELLES ADHESIONS A L'ALARME

M. Jean Larivière, 3 000 fr.; Anonyme, 1.000 fr.; M. Hector Passéga, 500 fr.; M. Charles Girault de l'Académie des Beaux-Arts, 20 fr.; M. Louis Havet, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1 fr., Mlle Henriette Meyer, 3 fr.; Dr Roux, directeur de l'Institut Pasteur, 10 fr.; M. Lemoine, membre de l'Académie des Sciences, 10 fr.; M. Lallemand, membre de l'Académie des Sciences, 10 fr.; M. Lafenestre, membre de l'Académie des Beaux-Arts, 10 fr.; M. Haton de la Goupillière, de l'Académie des Sciences, 5 fr; M. R. Cagnat, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 5 fr.; Mme Armand Granel, 5 fr.; Dr Gilbert Ballet, membre de l'Académie de Médecine, 10 fr.; M. Jean Noircler Lyon Montehat, 1 fr.; Dr Raoul Brunon, à Rouen, 5 fr.; Ligue rouennaise contre l'Alcoolisme, 20 fr.; Dr Charles Monod, à Paris, 20 fr.; M. N. Gillet, directeur de l'Ecole des garçons à Viroflay, 1 fr.; M. Paul Marguerite, 5 fr.; M. Ferdinand Lot, professeur à la Sorbonne, 2 fr.; Mme Borodine Lot, docteur de l'Université de Paris, 2 fr.; M. Vincent Berge, à Paris, 1 fr.; M. Hubert Pernot, chargé de cours à la Sorbonne, 1 fr.; Mme V'enot, à Paris, 10 fr.; M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres; M. Debidour, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 5 fr.; M. Edmond Villey, doyen à la Faculté de Droit à Caen, 1 fr.; M. le Dr Grimbert, membre de l'Académie de Médecine, 10 fr.; M. A. Aulard, professeur à la Sorbonne, 10 fr.; M. A. Croiset, de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, doyen de la Faculté des Lettres; M. Le Pasteur et Mme Meteyer, 3 fr.

Les Femmes peuvent travailler aux Machines

Il a paru dans le « Temps » du 26 octobre un article sur « la bonneterie à Troyes » très intéressant pour nous au point de vue du rôle économique des femmes, actuellement et après la guerre.

On sait que l'industrie de la bonneterie à Troyes payait annuellement 95 millions de salaires. La mobilisation en enlevant la moitié des ouvriers employés aux machines, condamnait au chômage toutes les ouvrières qui assuraient les fonctions annexes. Dans le premier semestre de 1914, la production tombait à 50 0/0, les salaires des 2/3.

La Chambre syndicale des fabricants, malgré quelques oppositions, conjura la crise qui était grave, en employant aux machines les femmes des bonnetiers mobilisés. Il fallut faire l'apprentissage des ouvrières et reprendre les métiers anciens de une à huit têtes, les bras féminins ne pouvant manœuvrer les leviers d'embrayage des métiers de douze et seize têtes.

Désirant avoir sur cet essai des renseignements plus précis que n'en donnait le « Temps », nous écrivîmes à M. Vitoux, président de la Chambre syndicale de la bonneterie. Voici sa réponse :

« Je m'empresse de vous donner réponse au sujet des renseignements que vous désirez.

« Par suite du manque de bras dans l'industrie de la bonneterie, nous avons employé des femmes pour mettre sur les métiers mécaniques.

« Certaines femmes ont les mêmes qualités d'attention et de précision que les hommes, mais pour arriver à obtenir, dans la partie, une précision parfaite, il faut une pratique très grande et qui ne s'acquiert qu'au bout de plusieurs années. Mais, je puis vous dire que les femmes apportent beaucoup d'attention à leur travail.

« Le rendement du travail chez les femmes est en général inférieur comme quantité avec les mêmes machines, que les quantités produites par les hommes sur les mêmes métiers. Cela tient à ce que la femme, au bout de 7 à 8 heures de travail, a moins de force que l'homme et aussi parce que les femmes n'ont pas une habileté acquise par la pratique aussi grande que celle des hommes qui travaillaient sur ces machines.

« Oui, les femmes sont rémunérées absolument au même tarif que les hommes.

« Afin d'encourager les femmes, nous les payons tout d'abord, pour apprendre à travailler 3 fr. 50 à 4 fr. 50 par journée de 10 heures de travail. Ensuite, au bout de quelques semaines, nous les mettons aux pièces, et certaines, qui ont acquis de l'habileté sont arrivées à gagner jusqu'à 7 francs par jour, mais il ne faut pas tabler sur cette moyenne. La moyenne serait plutôt de 5 à 6 francs.

« Veuillez agréer, etc...

« Le Président, « **S. VITOUX** »

Est-ce qu'un vieux préjugé refusait aux cerveaux féminins des qualités d'attention et de précision, est-ce que les hommes jouissaient d'une sorte de privilège à eux donné par l'usage et si fortement établi que les femmes n'auraient osé le discuter, toujours est-il que, jusqu'à présent, tout travail mécanique était propriété masculine.

M. Vitoux nous apprend que les femmes sont très aptes à travailler aux métiers, si ces métiers sont appropriés à leur force.

Etant donné l'immense développement que devront prendre après la guerre, les industries nationales, étant donné, d'autre part, la diminution du nombre de bras masculins, les femmes seront appelées à apporter leur contribution à l'effort national et dès maintenant elles devront s'y préparer.

Dans la bonneterie, les salaires sont très tentants et la porte est ouverte.

L. Poirier.

Courrier des Lecteurs

Mlle Babut. — Merci de votre bonne lettre. Nous serions heureux que nos lecteurs connaissent bientôt en détail le résultat de votre intéressante entreprise antialcoolique. Vous nous feriez plaisir d'en retracer l'histoire pour eux.

Une nouvelle attaque

J'ai signalé dans le dernier numéro de La Française *les attaques de l'Equité, organe socialiste du prolétariat féminin qui me dénonçait comme ennemie du peuple et des femmes pour avoir combattu l'avortement et l'alcoolisme féminin. Aujourd'hui ce journal incrimine mon attitude envers les pacifistes de la rue Fondary. Il n'hésite pas à prendre la défense de la brochure :* Un devoir urgent pour les femmes *rédigée et répandue par celles-ci.*

*Cette seconde manifestation confirme mes craintes quant au dangereux esprit qui anime la nouvelle direction de l'*Equité.

J. M.

Bulletin des Sociétés féministes

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Nos lecteurs sont priés d'assister à la séance qui aura lieu **au Musée Social, 5, rue Las-Cases, le dimanche 9 janvier 1916,** à 3 heures très précises.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la séance précédente, par Mme Parrhisia; 2. **Communications et correspondance,** par la présidente, Mme AmélieHammer; 3. **Le Mobilier de la Veuve** Amendement au projet de loi sur les successions militaires, par Mme Chevalier-Marescq; 4. **Les suites économiques de la guerre,** conférence par M. Paul-Théodore Vibert, homme de lettres; 5. **La Travailleuse dans son double rôle : la mère et l'ouvrière,** conséquences et bienfaits de la loi Strauss. Complément indispensable de l'organisation maternelle et infantile, par Mme Bérot-Berger, de la « Société d'Economie Sociale », de Paris, présidente-fondatrice de la Mutualité civile et militaire de Saint-Quen-

ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE

La Serviette du Soldat

Le 9 décembre avait lieu à la Mairie du XVIe arrondissement l'Assemblée de « La Serviette du Soldat » où furent portés à la connaissance du public les premiers résultats obtenus par les fondateurs.

Les membres du Comité d'action et un grand nombre de membres adhérents eurent la bonne fortune d'y entendre M. le lieutenant-colonel Cazalet, venu spécialement à Paris pour présider la réunion.

M. le Dr Bouillet, maire du XVIe arrondissement, M. Georges Risler, M. le Général Parisot avaient pris place au bureau, ainsi que la secrétaire générale et la trésorière.

La réunion organisée le même jour au Conseil National des Femmes Françaises empêcha plusieurs membres du Comité d'Honneur d'assister au début de la séance, et lecture fut donnée d'une très aimable lettre de Madame Jules Siegfried, retenue par ses fonctions de Présidente rue Las Cazes.

M. le lieutenant-colonel Cazalet ouvrit la séance en saluant les « patients et dévoués disciples de « La Serviette du Soldat », cette œuvre si simple et en même temps si utile ».

Dans un bref aperçu du passé, il résuma l'œuvre accomplie par les apôtres de l'hygiène parmi lesquels tant d'hommes éminents, et dont quelques-uns comme M. Léon Bourgeois et M. Ribot font partie du gouvernement actuel. Il dit aussi le respect et la sympathie voués à M. et à Mme Jules Siegfried qui soutinrent si ardemment cette croisade de la propreté dont l'œuvre populaire des Bains-Douches est une des manifestations les plus éclatantes. Le service des « Bains-Douches pour le Front » est né d'une pensée analogue, aussi salutaire que secourable.

Puis il s'adresse aux personnes présentes: « Vous, vous venez après le Bain-Douches envelopper le soldat de chaleur: la serviette, c'est le repos, le calme après la tempête, mais en même temps, c'est l'emmagasinement d'une réserve, la préparation d'une nouvelle force et si j'avais une devise à vous faire choisir, je vous proposerais celle-ci: Une troupe lavée et sechée est une troupe fraîche.

Il remercia la presse du concours accordé à cette campagne et tout particulièrement M. Emile Berr du « Figaro » et M. Fernand Faure, directeur de la « Revue Politique et Parlementaire » présent à la réunion. Il importe de faire comprendre à ceux qu'intéresse le bien-être du soldat que, s'il faut le laver, il faut le sécher aussi pour obtenir le résultat voulu.

M. le lieutenant-colonel Cazalet termina en affirmant l'utilité des efforts accomplis à l'arrière en sa faveur: « Vous n'aurez jamais assez d'admiration, Mesdames et Messieurs pour ces enfants qui, là-bas dans des tranchées, sous la pluie, avec le froid, loin de leur famille, voyant tomber à côté d'eux leurs camarades, concentrent leurs pensées dans la volonté virile, qui vient à bout de chasser l'étranger et de compléter la Patrie. »

Après ce discours vibrant qui fut chaleureusement applaudi la Secrétaire générale présenta un exposé des résultats obtenus en quelques mois de fonctionnement: près de 60 000 serviettes réunies avec l'espoir d'augmenter ce chiffre dans des proportions considérables si l'assemblée adhérait à un projet qui devait être soumis à la discussion. Elle dit le dévouement des membres de l'œuvre et la propagande entreprise pour intéresser les non-combattants au bien-être de nos chers défenseurs, la difficulté des achats causée par la hausse des tissus et le manque de main-d'œuvre. L'expérience ayant démontré que les dons en nature n'entraient que pour 1/6 dans la totalité des serviettes envoyées au front, elle émit le vœu que cette proportion s'accrût; car les dons en espèces, si bienvenus qu'ils soient, rendent la tâche des membres de l'œuvre parfois difficile; les marchandises doivent être retenues au moins deux mois à l'avance, ce qui implique un capital disponible au moment de la commande. La crise des transports augmente encore les délais de livraison, car on ne peut envisager des achats sur place qui seraient beaucoup trop onéreux à l'heure actuelle.

En raison de toutes ces difficultés, il y a lieu de préconiser la rénovation des dépôts de quartier pour provoquer les dons en nature.

Des appels en faveur de l'œuvre déposés chez des commerçants ont eu peu d'efficacité jusqu'à ce jour parce que deux cents pancartes seulement furent remises. En décuplant le chiffre de ces pancartes, il y a lieu d'espérer des résultats favorables surtout si elles sont placées avec discernement.

M. le Maire du XVIe arrondissement espère que « Le Noël et les Etrennes du Soldat » dont les affiches se voient partout aura provoqué un mouvement dont il faudra tirer parti pour envoyer les ménagères à visiter leurs armoires à linge. En dépit de la mauvaise saison, il y a urgence à pourvoir nos soldats: la pénurie des serviettes s'augmente encore parce que les premiers envois sont menacés d'usure. Aussi la proposition de former des Comités de province analogues à celui de Bordeaux est-elle envisagée; comme pour la Gironde, le linge envoyé par chaque Comité serait attribué aux régiments de sa région.

Des démarches vont être entreprises pour essayer d'aboutir dans ce sens, cette décentralisation aurait de grands avantages pour les donateurs et les bénéficiaires.

Enfin la secrétaire générale consulte l'assistance sur l'opportunité d'une proposition émanant d'un entrepreneur de publicité; elle rappelle que M. le Dr Landouzy, M. le lieutenant-colonel Cazalet et M. le Dr Bouillet y sont favorables moyennant certaines réserves qui sont adoptées. Il est décidé qu'un premier don de dix mille serviettes sera accepté dans les conditions prévues. Si les chiffres exposés sont encourageants, ils sont loin de suffire et la Secrétaire générale conclut en ces termes: « Tant que durera la guerre, nos vaillants soldats lutteront dans la terre et dans la boue; donc ils auront besoin, aux heures du repos, de l'eau chaude et de la serviette. Il nous appartient de lutter pour leur procurer ce réconfort et les maintenir ainsi en bonne santé et en bonne humeur dans leur tâche héroïque ».

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro l'intéressant compte rendu d'une fête de jour de l'an donnée à la Mairie aux Petits réfugiés du XVIe arrondissement.

La Presse et les Femmes

A travail égal, salaire égal. — (Le Journal, M. Urbain Gohier)

Comment les patrons privés entendront-ils la voix de la justice si le grand patron l'Etat, donne l'exemple d'une dure exploitation ? Nous avons constaté un très grand nombre de cas où la femme touche un salaire réduit uniquement parce qu'elle a le malheur d'être femme... Ce ne sont pas des accidents, c'est un système... C'est inique, brutalement inique. Les politiciens refusent aux femmes le droit de suffrage ; en même temps ils s'attachent à leur prouver qu'elles ne peuvent espérer de justice tant qu'elles ne disposeront pas d'un bulletin de vote. Si l'Etat était « honnête homme », il ne ferait pas de la justice l'objet d'un marché. Electrices ou non, à travail égal salaire égal.

Ce qu'on voit au palais impérial de Russie (Le Petit Journal, M. Markovitch)

Presque dès le commencement de la guerre, la salle du Trône avec toute une galerie d'appartements a été transformée en sklade (ouvroir et dépôt), où les femmes de la plus haute aristocratie viennent travailler chaque jour. J'ai pu le visiter dans tous ses détails. Ici l'on prépare par milliers les masques contre les gaz asphyxiants ; là, on réunit en un petit paquet soigneusement fait tout ce qui constitue le pansement individuel du soldat. Des machines à coudre fonctionnent où circula jadis la foule chatoyante des dames de la suite impériale, les mêmes que l'on y retrouve sous la blouse blanche et le voile des sœurs de charité. De petites orphelines charmantes avec leurs simple costume marron, leurs cheveux natifs disposés en couronne autour de la tête piquent à la machine de jolies chemises à dessins roses et blancs. Touchante pensée d'avoir associés pour le même travail dans la résidence la plus noble de l'Empire, ce qu'il y a de plus humble à ce qu'il y eut de plus altier. C'est encore un exemple de ces rapprochements entre les classes que nous devons à la guerre.

On demande, pour jeune fille faisant études à Paris, une dame ou une famille qui la prendrait en pension dans un quartier peu éloigné de la Sorbonne ou de la Bibliothèque Nationale.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.) rapidement corrigés par **Mme Genil,** profess. spécialiste, off. d'Acad. 28, rue Vauquelin. Prix réduit.

N° 1016.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR REGIME DIETÉTIQUE

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison **Bignon-Pariani.** — **Fondée en 18**
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas; etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour Soirées
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thés — Maté.
Variés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en

La gérante : JANE MISME

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière

Onzième année — N°

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6
ETRANGER . . . — 8

LE NUMÉRO :

FRANCE. . . . . 10 centi
ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-1

ANNONCE
aux Bureaux du Journal

Les Fran

Le secrétariat n'est ouvert que mercredi, vendredi, de 3 à 5 heu
La directrice reçoit le mercr midi de 3 à 6 heures.

Lettre ouverte d'une Fé

à Mme Guillemin, femme ministre plénipotentiaire de France à Athènes, échappa au naufrage du jura. »

Vous avez, Madame, les hon
la grande presse. Un journal
rage fait précéder la lettre
quelle vous racontez votre « n
d'une manchette importante
« Le sang-froid d'une France

Ceci n'est point pour nous
Nous aimons ici à n'être pas
nous rendre justice et il no
que jamais, peut-être, tant
ges publics ne furent prodi
femmes, et cela non seulem
leurs capacités traditionnelles
de bonté — qualités mineur
leur abandonnait — mais p
courage, leur force morale,
roisme, pour leurs vertus civ
même militaires. Or, on v
Madame, d'une qualité émi
observée jusqu'ici — d'un con
cord — aux hommes : le sang
nous est donc très agréable d
dire cela, et de noter avec le ch
la « vaillance paisible » ave
vous narrez les péripéties de
l'angoisse comme un simple
de route.

Pourquoi faut-il qu'envers
si disposés à vous admirer
donner en exemple vous ven
cher querelle ? Et quelle que
en quel instant ! Sur le pont
vert d'un pauvre bâtiment qui
l'heure entraîner dans l'abîm
pes et beaucoup de braves m
milieu de cris déchirants. Po
ment, cet instant du plong
n'est pas encore arrivé, les o
graissent le sauvetage et c'est
bien inopinément, le fémini
en scène, évoqué par vous
boutade philosophique que
son entier :

« Le cri de : Les *dames* les
res, entendu dans un pareil
guérirait bien des femmes
nisme. »

Sans doute avez-vous écrit
re — non destinée à la publi
assure le *Journal* — à tête rep
du sinistre et même des flots
cette perfide Méditerranée, car
flexion s'est formulée ainsi d
esprit au moment même où ce
sauvait la vie, il y a peu d
naissance dans votre jugeme
leurs assez obscur) sur ce q
plaît d'appeler *le féminisme.*

Mais, sincèrement, Madam
avez cru que c'était ça ? Vous
que l'idéal qui anime des m
créatures humaines pouvait
tolisé par une « dame » qui
première dans une porte,
femme qu'on place dans la b
sauvetage avant les hommes

J'ai du mal à l'admettre,
voyez que nous sommes gé
quoique féministes ... j'aim
croire que vous avez cédé à
mouvement de snobisme : il e
porté en ce moment de dire du
des femmes, mais du féminis
nom même est une arme qui,
mains de beaucoup d'...ses dé
entre les vôtres comme entre
nos ennemis les plus sérieux,
ser au sabre de M. Prudhomm
vert à défendre el, au besoin
quer une arme encore qui é
plus épiques batailles de la
de Roland, dont s'enchanta n
tesse, alors qu'un preux sais
ses antagonistes par les pi
poser sur l'autre. V'lan ...
nisme sur la tête des femmes,
les femmes sur le dos du fém

C'est une scène du même g
mouvement, nous représent
vent des réclames contem
...nt le géant luttant avec
maladies. Une maladie ? I
ce soit bien ainsi que vous
sentiez la ré...ion de no
puisque vous parliez *d'en gu*

L'enseignement supérieur et les femmes

PAR

M. Alfred CROISET et M. PICHON

CONFERENCE DE M. PICHON

A l'extrémité opposée, au pôle contraire, nous trouvons pour les jeunes filles désireuses de poursuivre leur éducation un enseignement tout à fait différent que je ne sais véritablement de quel nom appeler. C'est l'enseignement des cours, des conférences, des universités plus ou moins féminines, enseignement dont je me garderai bien de dire du mal, — je soulèverais trop de clameurs si l'on pouvait m'entendre hors ici — mais enfin cet enseignement ce ne serait pas je crois en dire beaucoup de mal tout de même que de penser qu'il est d'abord un peu superficiel, et peut-être aussi un peu dispersé. Entendre le lundi une conférence sur la musique polonaise, je suppose, le mardi une conférence sur les doctrines de la lutte pour la vie, le mercredi une conférence sur l'art des préraphaélites (?), etc. C'est une façon de s'ouvrir l'esprit évidemment à beaucoup de matières différentes les unes des autres, mais peut-être ces matières sont-elles trop différentes et passent-elles un peu trop vite devant l'horizon intellectuel; si vous voulez, puisque nous cherchions tout à l'heure une épithète pour caractériser cette méthode, nous pourrons l'appeler l'enseignement mondain, ou encore l'enseignement cinématographique, et je vous avoue que pour ma part, n'aimant pas beaucoup le cinématographe, je mets au mot cinématographique une intention légèrement péjorative.

Il reste enfin l'enseignement supérieur proprement dit, celui que jeunes gens et jeunes filles reçoivent également dans les facultés, lettres et sciences. Je ne m'occuperai que des facultés des lettres, puisque c'est la seule partie qui soit ambitionnée pour vous, et vous voyez tout de suite que cet enseignement n'a les inconvénients ni de l'une ni de l'autre des deux formes que j'ai sommairement essayé de décrire. Les études y ont quelque chose de plus libre, de plus souple, de moins enfermé dans les compartiments de la préparation d'un programme, moins techniques, en un mot moins professionnelles que dans le premier enseignement que je vous ai décrit. Elles ont d'autre part quelque chose d'un peu plus sérieux et d'un peu plus approfondi que dans l'enseignement à l'usage des jeunes filles du monde. Par conséquent, il semble qu'il y ait là véritablement une forme d'instruction supérieure tout à fait utile, tout à fait souhaitable pour les jeunes filles intelligentes qui veulent autre chose que des notions superficielles sur des sujets hétérogènes, et qui d'autre part, pour des raisons personnelles, ne veulent pas s'astreindre à la besogne très dure, un peu ingrate, un peu monotone, de préparer un examen uniquement professionnel.

Voilà, à mon avis, dans quelles conditions se présente l'enseignement supérieur pour les jeunes filles, et dès lors vous voyez aussi pourquoi il est souhaitable que beaucoup de jeunes filles, plus qu'il n'y en a peut-être à l'heure actuelle, soient mises à même de le recevoir. C'est souhaitable pour elles, je crois que je n'ai pas à insister longuement là-dessus : il est évident qu'il est le mode de perfectionnement, d'enrichissement intellectuels le plus sûr et le plus capable de former des esprits véritablement cultivés. C'est souhaitable pour elles, dis-je, et dans tous les cas, que leur intention soit de poursuivre des études de caractère utilitaire, d'enseigner à leur tour ou bien d'exercer tel ou tel autre métier, ou que leur intention soit tout simplement de revenir, après avoir achevé leurs études, à la vie du foyer et à la vie de famille; que les femmes auxquelles nous donnons notre enseignement doivent être des femmes d'action ou bien tout simplement des maîtresses de maisons ou des mères de famille, je crois que dans aucun cas le complément ne saurait leur faire de mal.

J'ajoute une considération que je ne vous aurais peut-être pas présentée si j'avais eu à vous faire cette conférence il y a deux ans, mais qui à l'heure actuelle me paraît d'un intérêt urgent, je dirais presque d'un intérêt poignant. Il ne faut pas nous dissimuler, lorsque la guerre qui nous désole aura pris fin, que votre rôle à toutes sera infiniment différent de ce qu'il aurait été il y a seulement deux ans. Les femmes vont se trouver, par la force des choses, appelées à exercer un rôle social qu'elles n'avaient jusqu'alors ni l'ambition, ni la possibilité de remplir. Il y aura un plus grand nombre de femmes qui, sans exercer de métier si vous voulez, auront à écrire, à agir, à influer sur l'opinion publique; il y aura enfin un très grand nombre de femmes, hélas, qui seront les seuls chefs de famille, qui auront par conséquent la tâche de former, non pas en collaboration avec l'époux qu'elles avaient choisi, mais seules, l'âme de leurs fils, de leurs neveux, de leurs pupilles, de tous ceux en un mot qui vont leur être confiés. Par conséquent, il y a un très grand intérêt social à ce que les femmes en général soient capables de remplir la mission plus que doublée qui va leur être dévolue par suite des circonstances actuelles, et il est donc particulièrement nécessaire qu'elles se préparent à cette tâche en s'armant intellectuellement et moralement de toutes les ressources qui peuvent être mises à leur disposition.

Mais, Mesdames, je m'aperçois que je vous démontre quelque chose dont vous êtes probablement tout à fait convaincues depuis longtemps, c'est-à-dire que l'enseignement supérieur, lorsque les femmes peuvent le recevoir, est capable de leur être très utile. Il reste une autre question beaucoup plus importante, et qui touche bien plus directement au but que nous poursuivons ici : cet enseignement supérieur est-ce que les jeunes filles qui sortent soit de nos lycées et collèges, ou de tous les établissements secondaires un peu sérieux, est-ce que ces jeunes filles ne peuvent pas l'aborder directement ? Quel besoin ont-elles de faire un stage, de subir cette préparation provisoire que nous leur conseillons, et que nous leur offrons en même temps de subir entre nos mains, et si j'ose me servir de cette expression un peu familière, est-ce qu'elles ont besoin de faire antichambre chez nous avant d'entrer à la Sorbonne, à la Faculté des Lettres ou à la Faculté des Sciences ?

Eh bien ! je vous répondrai très franchement qu'il ne me paraît pas possible, dans l'état actuel de l'enseignement, et sauf de très rares exceptions, qu'une jeune fille qui n'a reçu qu'un enseignement secondaire tel qu'il se donne à peu près partout, puisse entrer dans une faculté dans une faculté des lettres par exemple et en recevoir l'enseignement avec profit s'il n'y a pas eu entre les deux enseignements cette période préalable, cette période d'initiation provisoire que je définissais tout à l'heure, et si vous me le permettez je vais vous en expliquer les raisons.

Ces raisons sont de deux sortes. Il y en a qui sont communes aux deux sexes, qui valent aussi bien pour les jeunes gens que pour les jeunes filles. Il y en a d'autres au contraire qui sont plus particulières au public féminin. Les premières, c'est-à-dire celles qui existent à la fois pour vos jeunes camarades du sexe masculin et pour vous, ces raisons peuvent se résumer en une seule : c'est que plus nous allons plus il y a une distance profonde entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Sans doute, il y a une trentaine d'années, une cinquantaine d'années surtout, la différence qui existait entre les deux enseignements n'était pas très considérable, on pouvait passer de l'un à l'autre de plain-pied. L'enseignement supérieur se composait à peu près uniquement, vers le milieu du dix-neuvième siècle, de généralités brillantes, souvent ingénieuses, enfin des sortes de leçons d'apparat qui n'étaient autre chose qu'une sorte de conclusion de l'enseignement secondaire, qui en découlaient par conséquent tout naturellement, si bien qu'entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur il n'y avait aucune espèce de solution de continuité. Mais réfléchissez à ce qu'est proprement l'enseignement supérieur, à ce qu'est ce mot dont nous usons beaucoup, que nous répétons sans savoir très exactement ce qu'il signifie; réfléchissez un peu à son esprit et à ses tendances caractéristiques. Je ne me charge pas moi-même de vous donner une définition impeccable de l'enseignement supérieur, mais enfin je crois qu'il se distingue de l'enseignement secondaire, et de plus en plus, par les caractères que voici : d'abord, c'est un enseignement plus scientifique, ou plus historique si vous le voulez, plus objectif dirais-je volontiers d'un mot que nos voisins ont mis à la mode; c'est un enseignement où l'on se préoccupe d'étudier les questions pour elles-mêmes, d'une façon purement désintéressée, et non pas de faire de l'étude du passé par exemple un moyen de perfectionnement immédiat et direct de l'intelligence. Permettez-moi de prendre un exemple et de l'emprunter à l'enseignement que je représente ici, l'enseignement des littératures anciennes. Dans l'enseignement secondaire, l'élève qui fait une version latine, je suppose ou grecque, a pour but évidemment d'acquérir certaines connaissances, mais ces connaissances elles-mêmes, si on les lui donne, c'est afin de fortifier son raisonnement, sa faculté d'invention, etc., au contraire l'étudiant de l'enseignement supérieur reprenant la même ...se si vous voulez, se proposera non pas ce...y perfectionner lui-même, et par conséquent de s'y retrouver lui-même, mais d'y trouver quelque chose qui est totalement étranger, une mentalité différente de la sienne; les textes sont envisagés d'un point de vue que j'appelais tout à l'heure historique : ils sont des témoignages de ce qui n'est pas en nous et non pas des moyens de nous perfectionner ou de nous former nous-mêmes, et ce que je dis de la littérature ancienne ou moderne, on pourrait le dire aussi des faits historiques, philosophiques...

(A suivre.)